



Une **RÉSIDENCE ACCUEIL**, c'est quoi ?

La résidence accueil, forme adaptée de la pension de famille, propose un logement pérenne à des personnes en situation de **grande exclusion** et vivant avec des **troubles psychiques stabilisés**. Ce dispositif allie des espaces collectifs et privés, permettant aux personnes d'être chez elles sans être isolées. La présence d'un hôte favorise le lien social entre les résidents en animant la vie collective et apporte un soutien à la vie quotidienne.



Logement autonome et pérenne

- Structure collective de petite taille (résidence)
- Logement individuel et meublé/équipé selon les résidences



Animation de la vie quotidienne et collective

- Assurée par un hôte
- Exemples : activités autour des actes du quotidien, sensibilisation sur l'hygiène de vie, le respect des règles...

Si besoin, un accompagnement social extérieur peut-être sollicité.



Pour qui ?



Personnes isolées ou couples

- En situation d'**isolement** ou **grande exclusion** et avec des **troubles psychiques stabilisés**

COMMENT Y ACCÉDER ?

Ces logements sont répartis entre plusieurs réservataires (financeurs) : *État, Action Logement, Collectivités, Opérateurs...*

Le contingent État (minimum 30%) est accessible uniquement par le SIAO :

- Transmission par le référent social d'une demande via le logiciel SI SIAO.

D'autres moyens d'accès sont possibles auprès des autres réservataires et notamment directement auprès des résidences. Ces demandes peuvent être faites simultanément.

Critères d'accès ?



Autonomie requise
(Capacité à vivre seul dans son logement)



Suivi psychiatre extérieur obligatoire + adhésion au soin



Situation régulière sur le territoire



≥ Minimas sociaux
Dettes encadrées



Si séparation, justificatif de procédure engagée

Conditions d'accueil

- Adhésion à la vie collective et au règlement de l'établissement d'accueil
- Participation financière : paiement d'une redevance (loyer et charges) - ouverture des droits APL

Les opérateurs en Essonne...



AAPISE, ALVE, Epnak, Les Amis de l'Atelier, IADES, SNL

7 résidences accueil
133 logements dont 45 pour le SIAO 91



POUR LES PLACES SIAO :

**Instruire une demande d'hébergement
Résidence accueil sur le SI SIAO !**

> Les attendus dans l'évaluation sociale

- ✓ Contexte de la demande
- ✓ Parcours d'hébergement
- ✓ Degré d'autonomie dans la vie quotidienne
- ✓ Degré d'autonomie dans la gestion administrative et budgétaire
- ✓ Démarches en cours/engagées :
 - Mesures de protection juridique
 - MDPH
- ✓ Régularité du suivi psychiatrique et adhésion au soin : localisation des soins
- ✓ Degré d'isolement et de besoin de sociabilisation
- ✓ Autres soutiens associatifs et professionnels ?



En quoi la résidence accueil répond au besoin et au projet du ménage ?

> Les résidences accueil en Essonne

-  **Résidence accueil AAPISE**
Place de l'Eglise - Marolles-en-Hurepoix
ra.marolles@aapise.fr
01 78 83 05 81
-  **Résidence accueil ALVE**
19 Rue Étienne Laurent - Pussay
ra.pussay@alve.fr
06 79 47 99 34
-  **Résidence accueil EPNAK**
5 Rue Derancourt - Étampes
residenceespres@epnak.org
06 83 92 21 19
-  **Résidence accueil IADES**
11 rue de l'Abreuvoir - Dourdan
manline@iades.fr
01 64 59 30 66
-  **Résidence accueil LES AMIS DE L'ATELIER**
33bis Rue Alfred Dubois - Marcoussis
equipehabitat91@amisdelatelier.org
-  **Résidence accueil LES AMIS DE L'ATELIER**
113 Rue Aristide Briand - Orsay
equipehabitat91@amisdelatelier.org
-  **Résidence accueil SNL**
32 Rue de Migneaux - Massy
contact@snl-essonne.org
01 69 58 77 58

